

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 574

18 mars 2006

SOMMAIRE

A.P.V. S.A., Luxembourg	27528	Finami 443 Holding S.A., Luxembourg	27547
Advantage, Sicav, Luxembourg	27538	Financière de Beaufort S.A.H., Luxembourg	27544
Aerotrading Insurance S.A., Luxembourg	27519	Financière du Stuff S.A., Luxembourg	27542
Aerotrading Insurance S.A., Luxembourg	27519	Fintinvest A.G., S.A.H., Luxembourg	27550
AFC S.A., Luxembourg	27523	Flime Investments S.A., Luxembourg	27522
AFC S.A., Luxembourg	27525	Fluor S.A., Luxembourg	27550
Aka & Weber S.A., Livange	27526	Fondel Silicon, GmbH, Luxembourg	27516
Albatros Holding S.A., Luxembourg	27552	Fortis Banque Luxembourg S.A., Luxembourg	27544
Ammeraal Beltech Luxembourg, S.à r.l., Howald	27516	FSJ (Luxembourg) I, S.à r.l., Luxembourg	27522
Annibal Holding S.A., Luxembourg	27539	FSJ (Luxembourg) I, S.à r.l., Luxembourg	27522
ASA Bâtiments, S.à r.l., Bettembourg	27526	FSJ (Luxembourg) II, S.à r.l., Luxembourg	27517
Belux Atom Distribution S.A., Steinfort	27537	FSJ (Luxembourg) II, S.à r.l., Luxembourg	27517
Black Steel Organization S.A., Luxembourg	27547	Galor Holding S.A., Luxembourg	27507
Brugama Holding S.A., Luxembourg	27540	Gebarde Media Investments S.A., Luxembourg	27506
C.P.O. International S.A.H., Luxembourg	27548	Gubbio, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	27526
Chrysalis S.A., Luxembourg	27516	Helmut-Kohl-Ehrendadel in Gold, A.s.b.l., Howald	27528
Co-Investment II Luxco, S.à r.l., Luxembourg	27520	HumanSourceSolutions, S.à r.l., Rameldange	27508
Commodities Limited S.A., Luxembourg	27551	Hydrosol S.A.H., Luxembourg	27543
Cordalia S.A., Luxembourg	27540	ING (L) Dynamic, Sicav, Luxembourg	27546
Cornepolis, S.à r.l., Pétange	27537	ING (L) Technix, Sicav, Luxembourg	27549
Creola S.A., Luxembourg	27548	International Real Estate Corporation Holdings S.A., Luxembourg	27552
(La) Cuisine de Pékin S.A., Esch-sur-Alzette	27531	Ipsila S.A., Luxembourg	27540
Cypres S.A.H., Luxembourg	27551	Klacken Holdings S.A., Luxembourg	27550
DP, S.à r.l., Bettembourg	27526	Laranaga Holding S.A., Luxembourg	27538
D2 Legal S.A., Luxembourg	27525	LBREP II Europe Holdings, S.à r.l., Senninger- berg	27508
Daidi S.A., Bettembourg	27527	Lollipop, S.à r.l., Bertrange	27527
Dauschkaul Holding S.A., Luxembourg	27508	Long Island International S.A.H., Luxembourg	27548
Daytona Investments Holding S.A., Luxembourg	27521	Lux Délices S.A., Esch-sur-Alzette	27528
Daytona Investments Holding S.A., Luxembourg	27521	Mandouri S.A., Luxembourg	27531
Daytona Investments Holding S.A., Luxembourg	27521	Mandouri S.A., Luxembourg	27531
Daytona Investments Holding S.A., Luxembourg	27521	Mannelli Electronics S.A., Bertrange	27528
Décor Peinture S.A., Howald	27526	Mapicius S.A., Luxembourg	27540
Dexia Banque Internationale à Luxembourg S.A., Luxembourg	27547	Mar Holding S.A., Luxembourg	27545
Diversind Finance S.A.H., Luxembourg	27546	Medanco S.A.H., Luxembourg	27542
Doragren S.A.H., Luxembourg	27545	Mindeco S.A., Strassen	27527
Ely International Holding S.A., Luxembourg	27541	Montignac S.A.H., Luxembourg	27543
Euro Engineering Contractors S.A., Luxembourg	27530	Nautor's Swan International S.A., Luxembourg	27527
Exakt S.A., Luxembourg	27537	Nautor's Swan International S.A., Luxembourg	27527
Fatisa Participations Holding S.A., Luxembourg	27548		

New Bati S.A., Strassen	27522	SES Astra 1L, S.à r.l., Betzdorf	27507
North South Holdings, S.à r.l., Luxembourg	27531	Setas International S.A.H., Luxembourg	27539
Ocean Services Company S.A., Luxembourg	27541	Simauchan Development S.A.H., Luxembourg	27544
Patron Holding Santa Maria S.A., Luxembourg.	27517	SOLUCARE S.A., Société luxembourgeoise de conception, d'administration, de recherches et d'études, Windhof-Capellen	27538
Patron Holding Santa Maria S.A., Luxembourg.	27517	Socipar S.A., Luxembourg	27544
Placebo, S.à r.l., Luxembourg	27516	Spoletto S.A.H., Luxembourg	27542
Poona S.A.H., Luxembourg	27539	Stolt Offshore S.A.H., Luxembourg	27549
Portfolio B.P. Conseil S.A., Luxembourg	27525	Tarde S.A., Luxembourg	27551
Primogest S.A., Luxembourg	27545	TMF Group Holding Luxembourg S.A., Luxem- bourg	27525
Romed International S.A., Luxembourg	27542	UBS Luxembourg Diversified Sicav, Luxembourg.	27550
Ruco S.A.H., Luxembourg	27541	Vimo S.A., Kehlen	27538
Salon Teresa, S.à r.l., Remich	27506	Vitale Holding S.A., Luxembourg	27546
Santémedia Lux.Spain, S.à r.l., Münsbach	27530	Westbridge, S.à r.l., Luxembourg	27522
Sarya Entertainment, S.à r.l., Luxembourg	27508	Wilde International S.A., Luxembourg	27508
SCI Le Trou du Renard, Luxembourg	27537	Xonord S.A., Luxembourg	27543
SCP V MobilTel Luxco Holdings, S.à r.l., Luxem- bourg	27518		
SES Astra 1L, S.à r.l., Betzdorf	27507		

SALON TERESA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5550 Remich, 4, rue Macher.
R. C. Luxembourg B 72.991.

Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Remich, le 30 novembre 2005

Madame Teresa Soares a pris, en sa qualité d'associée unique représentant la totalité du capital social, la résolution suivante:

Résolution unique

L'adresse de la société sera transférée à partir du 5 décembre 2005 à l'intérieur de la localité de Remich.
A partir du 5 décembre 2005 la nouvelle adresse est fixée à L-5550 Remich, 4, rue de Macher.

Remich, le 30 novembre 2005.

Signature

L'associée unique

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2005, réf. LSO-BL02096. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(108911.3/551/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2005.

GEBARDE MEDIA INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 44.543.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires en date du 17 novembre 2005

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire, à savoir:

Administrateurs:

M. John B. Mills, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

M. Steven Georgala, 35, rue de la Boétie, F-75008 Paris.

SOLON DIRECTOR LIMITED, TK House, Bayside Executive Park, West Bay Street & Blake Road, Nassau, Bahamas.

Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l. ayant son siège social au 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03577. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109003.3/631/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2005.

GALOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 28.343.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 octobre 2005

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaeet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, Fiduciaire GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 30 juin 2006.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL03137. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(108182.3/506/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2005.

**SES ASTRA 1L, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. SES ASTRA SATELLITE COMPANY 3, S.à r.l.).**

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.
R. C. Luxembourg B 105.437.

L'an deux mille cinq, le treize juillet.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société anonyme SES ASTRA, avec siège social à L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf, agissant en sa qualité de seule associée de la société à responsabilité limitée SES ASTRA SATELLITE COMPANY 3, S.à r.l., ayant son siège social à L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 105.437 constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 21 décembre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 397 du 29 avril 2005, ici représentée par Madame Marie-Luise Lerner-Wolff, Assistant Corporate and Legal Affairs, demeurant à Newel (Allemagne) en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Betzdorf en date du 13 juillet 2005 qui restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante ès qualités qu'elle agit a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Première et unique résolution

L'associée unique décide de changer la dénomination de la Société en SES ASTRA 1L, S.à r.l.
En conséquence l'article 2 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Dans la version anglaise:

«The company exists under the name SES ASTRA 1L, S.à r.l. (hereinafter the «Company»).»

Dans la version française:

«La société existe sous la dénomination SES ASTRA 1L, S.à r.l. (la «Société»).»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, laquelle comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M.-L. Lerner-Wolff, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, vol. 149S, fol. 26, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

F. Baden.

(068167.3/200/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

**SES ASTRA 1L, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. SES ASTRA SATELLITE COMPANY 3, S.à r.l.).**

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.
R. C. Luxembourg B 105.437.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(068169.3/200/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1 août 2005.

LBREP II EUROPE HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Senningerberg.
R. C. Luxembourg B 106.232.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 39261, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

J. Elvinger
Notaire

(108485.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

WILDE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 109.808.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 40014, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

J. Elvinger
Notaire

(108487.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

SARYA ENTERTAINMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 98.754.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL03063, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(108530.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

HumanSourceSolutions, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6979 Rameldange, 130, rue de la Forêt.
R. C. Luxembourg B 97.697.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL03065, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(108532.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

DAUSCHKAUL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1010 Luxembourg, 7, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 25.533.

PROJET DE SCISSION*Procès-verbal des délibérations du Conseil d'administration*

Le 1^{er} mars 2006 à Luxembourg, les administrateurs de la société anonyme DAUSCHKAUL S.A. HOLDING se sont réunis en Conseil sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion

- Arthur Lorang, administrateur,
- Simone Lorang, administrateur,

régulièrement convoqués, ont assisté à la réunion.

Madame Jacqueline Arnoldy-Lorang est absente et excusée.

Le conseil valablement réuni peut délibérer valablement.

Ordre du jour:

1. Approbation du projet de scission
2. Divers

Délibérations

Le Conseil approuve à l'unanimité le projet de scission selon projet en annexe par lequel la société DAUSCHKAUL HOLDING S.A. sera scindée en deux nouvelles sociétés qui prendront les dénominations

- DAUSCHKAUL LUXEMBOURG HOLDING S.A.
- PAD Holding S.A.

De tout ce qui est mentionné ci-dessus, il a été dressé procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les administrateurs.

A. Lorang / S. Lorang
Administrateurs

Projet de scission par constitution de deux nouvelles sociétés (articles 307 et 294 de la Loi modifiée du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales)

1. Opération projetée. Le Conseil d'Administration de la DAUSCHKAUL HOLDING S.A. a décidé de présenter à son Assemblée Générale un projet de scission de la DAUSCHKAUL HOLDING S.A.

La scission projetée se fera par constitution de deux nouvelles sociétés par apport en nature du patrimoine de la DAUSCHKAUL HOLDING S.A. pour partie à la DAUSCHKAUL LUXEMBOURG HOLDING S.A. à constituer et pour l'autre partie à la PAD HOLDING S.A. à constituer.

La société anonyme holding DAUSCHKAUL HOLDING S.A., ayant son siège social 7, route de Trèves à L-1010 Luxembourg, société de droit luxembourgeois, constituée le 10 février 1987, par-devant Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, par acte publié au Mémorial C n° 129 du 12 mai 1987 et dont les statuts ont été modifiés le 25 janvier 2002 par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, par acte publié au Mémorial C n° 919 du 17 juin 2002. Elle est immatriculée au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 25.533.

Elle sera dénommée par la suite «société à scinder».

Les nouvelles sociétés à constituer prendront les formes juridiques suivantes

- société anonyme holding pour la première et qui sera dénommée DAUSCHKAUL LUXEMBOURG HOLDING S.A.
- société anonyme holding pour la seconde et qui sera dénommée PAD HOLDING S.A.

Elles seront constituées au jour de l'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur la scission de la DAUSCHKAUL HOLDING S.A. Ces deux nouvelles sociétés seront dénommées dans la suite de ce projet de scission «première société à constituer» et «deuxième société à constituer».

2. Situation juridique de la DAUSCHKAUL HOLDING S.A. Le capital social de la DAUSCHKAUL HOLDING S.A. est fixé à deux cent quarante-huit mille euros (EUR 248.000,-), divisé en mille (1.000) actions de deux cent quarante-huit euros (EUR 248,-) chacune. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

DAUSCHKAUL LUXEMBOURG HOLDING S.A., première société à constituer:

Le capital social de la DAUSCHKAUL LUXEMBOURG HOLDING S.A. sera divisé en 3.000 actions de valeur nominale de quarante quatre Euros chacune (44,- Euros), représentant un capital de cent trente deux mille Euros (132.000,- Euros), majoré d'une prime de scission totale de mille neuf cent vingt Euros (1.920,- Euros), soit au total cent trente trois mille et neuf cent vingt Euros (133.920,- Euros). Ces actions seront souscrites par apport en nature d'une partie du patrimoine de la DAUSCHKAUL HOLDING S.A. à l'occasion de la scission de cette société.

PAD HOLDING S.A., deuxième société à constituer:

Le capital social de la PAD HOLDING S.A. sera divisé en 3.000 actions de valeur nominale de trente huit Euros (38,- Euros) de la PAD HOLDING S.A. à constituer, représentant un capital de cent quatorze mille Euros (EUR 114.000,-) majoré d'une prime de scission totale de quatre-vingt Euros (EUR 80,-) soit au total cent quatorze mille et quatre-vingt Euros (114.080,- Euros). Ces actions seront souscrites par apport en nature d'une partie du patrimoine de la DAUSCHKAUL HOLDING S.A. à l'occasion de la scission de cette société.

Il est mentionné que la société à scinder n'avait pas créé de parts de fondateurs, ni émis d'obligations. La clôture des exercices sociaux est fixée au 31 décembre de chaque année pour la DAUSCHKAUL HOLDING S.A.

La situation active et passive arrêtée au trente et un décembre 2005 par le Conseil d'Administration servira de base aux opérations de scission.

L'objectif de la scission projetée est le suivant: La DAUSCHKAUL HOLDING S.A. a pour objet la gestion d'actifs financiers qu'elle détient. En particulier elle a comme objet: «la participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, autorisées par et rentrant dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.»

La scission projetée aura pour effet de répartir l'actif net de la société à scinder en deux nouvelles sociétés à constituer, la DAUSCHKAUL LUXEMBOURG HOLDING S.A. et la PAD HOLDING S.A., et ce dans la proportion des 2 groupes d'actionnaires de DAUSCHKAUL HOLDING S.A. dont le premier possède au moment de la scission 54%, et le second 46% du capital.

Les objets sociaux de DAUSCHKAUL LUXEMBOURG HOLDING S.A. et PAD HOLDING S.A. seront équivalents à celui de la société à scinder et leurs sièges sociaux seront situés à la même adresse, soit 7, route de Trèves à L-1010 Luxembourg.

3. Accords préalables, entrée en jouissance, date de reprise des opérations comptables de la société à scinder. La scission ne deviendra définitive qu'après réalisation des conditions suspensives énumérées in fine. Toutes

les opérations actives et passives, effectuées par la société à scinder depuis le premier janvier deux mille six (1.1.2006) jusqu'au jour de ladite réalisation, bénéficieront aux sociétés à constituer ou seront prises en charge intégralement par elles, sans qu'il puisse en résulter une modification à la rémunération des apports.

A cet égard, il est spécifié que, depuis le premier janvier deux mille six (1.1.2006), aucune opération importante affectant les biens apportés n'a été effectuée dans la société à scinder, en dehors d'opération découlant de l'exploitation normale et courante.

Les soussignés conviennent, en outre, que jusqu'à la réalisation effective de la scission, ils ne prendront aucun engagement susceptible de modifier de façon appréciable la consistance des actifs de la DAUSCHKAUL HOLDING S.A. ou l'importance des passifs de celle-ci en dehors de ceux résultant des opérations normales d'exploitation.

4. Situation active et passive de la société à scinder. La situation active et passive de la DAUSCHKAUL HOLDING S.A. arrêtée au 31 décembre 2005 par le Conseil d'Administration se présente comme suit (tous les montants sont en Euros):

DAUSCHKAUL HOLDING S.A.	Total
Actif immobilisé.....	2.282.812,21
Actif circulant.....	1.943.988,44
Total actif.....	4.226.800,65
Capital Social.....	248.000,00
Réserves.....	24.800,00
Reports.....	3.953.876,65
Dettes.....	124,00
Total Passif.....	4.226.800,65

5. Première étape de l'opération: scission par constitution de la première société

5.1 Transfert d'une partie du patrimoine actif et passif de la société à scinder à DAUSCHKAUL LUXEMBOURG HOLDING S.A.

Il est convenu que la DAUSCHKAUL HOLDING S.A. société à scinder, transfère sous les garanties ordinaires et de droit, une partie de son actif et de son passif tels que lesdits actifs et passifs existent au 31 décembre 2005 à la DAUSCHKAUL LUXEMBOURG HOLDING S.A., société à constituer suite à la scission, soit les postes suivants:

DAUSCHKAUL LUXEMBOURG HOLDING S.A.	Total
Actif immobilisé.....	1.232.718,59
Actif circulant.....	1.049.753,76
Total actif.....	2.282.472,35
Capital Social.....	132.000,00
Prime de scission.....	1.920,00
Réserves.....	13.392,00
Reports.....	2.135.093,39
Dettes.....	66,96
Total Passif.....	2.282.472,35

5.2 Estimation des actifs apportés

Les actifs et passifs apportés sont évalués à leur valeur nominale. Les valeurs mobilières sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou à la valeur du marché lorsque celle-ci est inférieure à la valeur d'acquisition.

En conséquence, la valeur nette des apports effectués par la DAUSCHKAUL HOLDING S.A. s'élève à

Actif net.....	2.282.405,39
----------------	--------------

soit un montant de deux millions deux cent quatre-vingt deux mille quatre cent cinq euros et trente-neuf centimes d'Euros. Ce montant est supérieur au capital minimum requis à l'article 26 de la Loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Les apports en nature feront l'objet des rapports prévus par l'article 26-1 de la Loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

5.3 Rémunérations des apports

Les apports en nature effectués par la DAUSCHKAUL HOLDING S.A. lors de sa scission à la DAUSCHKAUL LUXEMBOURG HOLDING S.A. à constituer seront rémunérés ainsi:

DAUSCHKAUL LUXEMBOURG HOLDING S.A.	Capital social
Nombre d'actions.....	3.000,00
Valeur unitaire.....	44,00
Capital social.....	132.000,00
Prime de Scission.....	1.920,00
Total.....	133.920,00

soit par l'attribution de 3.000 actions de valeur nominale de quarante quatre Euros chacune (44,- Euros) de la DAUSCHKAUL LUXEMBOURG HOLDING S.A. à constituer, représentant un capital de cent trente deux mille Euros

(132.000,- Euros) majoré d'une prime de scission totale de mille neuf cent vingt Euros (1.920,- Euros), soit au total cent trente trois mille et neuf cent vingt Euros (133.920,- Euros).

Ces actions seront attribuées aux anciens associés de la DAUSCHKAUL HOLDING S.A. dans la proportion de trois actions nouvelles de la DAUSCHKAUL LUXEMBOURG HOLDING S.A. pour 1 action ancienne de la DAUSCHKAUL HOLDING S.A.

Les actions ainsi créées conféreront aux actionnaires des droits de vote et des droits aux dividendes et au boni de liquidation éventuels tels qu'ils résultent des projets de statuts joints en annexe. Les actions nouvelles conféreront le droit de participer aux bénéfices des nouvelles sociétés à compter du 1^{er} janvier 2006.

5.4 Modalités de remise des actions, droit de vote

Les actions seront soumises aux dispositions des statuts de la société à constituer. Le Conseil d'Administration de la société à constituer sera chargé de la création et de l'échange des actions ainsi créées. L'échange des titres sera effectué dans le mois de la scission effective.

6. Deuxième étape de l'opération: scission par constitution de la seconde société à constituer

6.1 Transfert d'une partie du patrimoine actif et passif de la société à scinder à la PAD HOLDING SA

Il est convenu que la DAUSCHKAUL HOLDING S.A. société à scinder, transfère sous les garanties ordinaires et de droit, une partie de son actif et de son passif tels que lesdits actifs et passifs existent au 31 décembre 2005 à la PAD HOLDING S.A., société à constituer suite à la scission, soit les postes suivants:

PAD HOLDING S.A.	Totaux
Actif immobilisé	1.050.093,62
Actif circulant	894.234,68
Total actif	1.944.328,30
Capital Social	114.000,00
Prime de scission	80,00
Réserves	11.408,00
Reports	1.818.783,26
Dettes	57,04
Total Passif	1.944.328,30

6.2 Estimation des actifs apportés

Les actifs et passifs apportés sont évalués à leur valeur nominale. Les valeurs mobilières sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou à la valeur du marché lorsque celle-ci est inférieure à la valeur d'acquisition.

En conséquence, la valeur nette des apports effectués par la DAUSCHKAUL HOLDING S.A. s'élève à

Actif net	1.944.271,26
-----------------	--------------

Soit un montant de un million neuf cent quarante quatre mille deux cent soixante et onze Euros et vingt-six centimes d'Euros (EUR 1.944.271,26). Ce montant est supérieur au capital minimum requis à l'article 26 de la Loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Les apports en nature feront l'objet des rapports prévus par l'article 26-1 de la Loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

6.3 Rémunérations des apports

Les apports en nature effectués par la DAUSCHKAUL HOLDING S.A. lors de sa scission à la PAD HOLDING S.A. à constituer seront rémunérés ainsi:

PAD HOLDING S.A.	Capital social
Nombre d'actions	3.000,00
Valeur unitaire	38,00
Capital social	114.000,00
Prime de Scission	80,00
Total	114.080,00

Soit par l'attribution de 3.000 actions de valeur nominale de trente huit Euros (38,- Euros) de la PAD HOLDING S.A. à constituer, représentant un capital de cent quatorze mille Euros (EUR 114.000,-) majoré d'une prime de scission totale de quatre-vingt Euros (EUR 80) soit au total cent quatorze mille et quatre-vingt Euros (114.080,- Euros).

Ces actions seront attribuées aux anciens associés de la DAUSCHKAUL HOLDING S.A. dans la proportion de trois actions nouvelles de la PAD HOLDING S.A. pour 1 action ancienne de la DAUSCHKAUL HOLDING S.A. Les actions ainsi créées conféreront aux actionnaires des droits de vote et des droits aux dividendes et au boni de liquidation éventuels tels qu'ils résultent des projets de statuts joints en annexe du présent projet de scission.

Les actions nouvelles conféreront le droit de participer aux bénéfices des nouvelles sociétés à compter du 1^{er} janvier 2006.

6.4 Modalités de remise des actions, droit de vote

Les actions seront soumises aux dispositions des statuts de la société à constituer. Le Conseil d'Administration de la société à constituer sera chargé de la création et de l'échange des actions ainsi créées.

L'échange des titres sera effectué dans le mois de la scission effective.

7. Rapports du Réviseur d'entreprises. Conformément à l'article 266 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, un réviseur d'entreprises, doit établir un rapport de scission où il déclare si à son avis, le rapport

d'échange est ou non pertinent et raisonnable, la ou les méthodes suivies pour la détermination du rapport d'échange proposé, si cette ou ces méthodes sont adéquates en l'espèce et mentionner les valeurs auxquelles chacune de ces méthodes conduit, un avis étant donné sur l'importance relative donnée à ces méthodes dans la détermination de la valeur retenue et enfin les difficultés particulières d'évaluation s'il en existe.

En plus, dans le cadre des opérations de constitution de la DAUSCHKAUL LUXEMBOURG HOLDING S.A. et de la PAD HOLDING S.A., les rapports respectifs prévus par l'article 26-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales doivent être établis par un réviseur d'entreprises.

Il s'agit de la FIDUCIAIRE MARC MULLER, S.à r.l. établie au 3, rue G. Kroll L-1882 Luxembourg. Les émoluments du réviseur d'entreprise seront fixés à un montant de 12.000,- EUR HTVA.

8. Avantages particuliers attribués aux membres des organes de gestion des sociétés intéressées. Aucun avantage particulier ne sera attribué aux membres des différents organes de gestion.

9. Conditions suspensives. Le présent projet de scission, établi par le Conseil d'Administration de la société à scinder, est expressément subordonné à la réalisation de la condition suspensive ci-après:

L'approbation par l'assemblée générale extraordinaire de la DAUSCHKAUL HOLDING S.A. du présent projet de scission, ladite assemblée ayant, en outre, à décider en conséquence de la dissolution de la société.

La réalisation de la condition suspensive sus énoncée pourra être constatée dans le procès-verbal de la dernière assemblée qui sera réunie par la société à scinder.

10. Frais et droits. Les frais et droits des présentes, et ceux qui en seront les conséquences, seront supportés par DAUSCHKAUL LUXEMBOURG HOLDING S.A.

Fait à Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

Pour la DAUSCHKAUL HOLDING S.A.

A. Lorang / S. Lorang

ANNEXES

Statuts de DAUSCHKAUL LUXEMBOURG HOLDING S.A.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient par la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de DAUSCHKAUL LUXEMBOURG HOLDING S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding et de l'article 209 des lois modifiées sur les sociétés commerciales.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à cent trente-deux mille euros (EUR 132.000,-) représenté par trois mille (3.000) actions, d'une valeur nominale de quarante-quatre euros (EUR 44,-) chacune, entièrement libérées. Les actions sont nominatives ou au porteur.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts. Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs. Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues. Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 1^{er} lundi du mois de juin à 15.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Au cas où une action est détenue en usufruit et en nue-propriété, le droit de vote sera exercé en toute hypothèse par l'usufruitier.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi. Il remet ces pièces un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social. Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Au cas où l'action est détenue en usufruit et en nue-propriété, les dividendes ainsi que les bénéfices mis en réserve reviendront à l'usufruitier.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives. L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2006. La première assemblée générale annuelle se tiendra en l'an 2007. Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société. Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

Le siège social de la société est fixé à L-1010 Luxembourg, 7, route de Trèves.

Statuts de PAD HOLDING S.A.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient par la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de PAD HOLDING S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding et de l'article 209 des lois modifiées sur les sociétés commerciales.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à cent quatorze mille euros (EUR 114.000,-) représenté par trois mille (3.000) actions, d'une valeur nominale de trente-huit euros (EUR 38,-) chacune, entièrement libérées. Les actions sont nominatives ou au porteur.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts. Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle. En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues. Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit. Une décision prise par écrit, approuvée et

signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération. La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 1^{er} lundi du mois de juin à 16.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire. Au cas où une action est détenue en usufruit et en nue-propiété, le droit de vote sera exercé en toute hypothèse par l'usufruitier.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi. Il remet ces pièces un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social. Le solde est à la disposition de l'assemblée générale. Au cas où l'action est détenue en usufruit et en nue-propiété, les dividendes ainsi que les bénéfices mis en réserve reviendront à l'usufruitier. Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives. L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2006. La première assemblée générale annuelle se tiendra en l'an 2007. Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société. Par dérogation à (article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société. Le siège social de la société est fixé à L-1010 Luxembourg, 7, route de Trèves.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2006, réf. LSO-BO01280. – Reçu 42 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022425//442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2006.

**AMMERAAL BELTECH LUXEMBOURG, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1818 Howald, 4, rue des Joncs.
R. C. Luxembourg B 99.419.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL03039, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(108534.3/502/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

PLACEBO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 68.652.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL03035, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(108537.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

FONDEL SILICON, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 89.689.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL03032, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(108538.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

CHRYSALIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 75.926.

Suite à une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 2 novembre 2005 est élu administrateur-délégué:

Monsieur Marc Liesch,

74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg,

en remplacement de:

Mme Marie-José Sanchez-Diaz, administrateur,

24, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg.

Le nouveau Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Marc Liesch, Administrateur-Délégué, Luxembourg,
- Mlle Andrea Thielenhaus, Administrateur-Délégué, Luxembourg,
- INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Administrateur-Délégué, Luxembourg.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

FIDUCIAIRE DE TREVES, S.C.

Agent Domiciliaire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2005, réf. LSO-BL01777. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109047.3/723/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2005.

PATRON HOLDING SANTA MARIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 82.869.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03633, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WOOD, APPLETON, OLIVIER & CO. S.A.

Signature

(108629.3/587/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

PATRON HOLDING SANTA MARIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 82.869.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03635, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WOOD, APPLETON, OLIVIER & CO. S.A.

Signature

(108631.3/587/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

PATRON HOLDING SANTA MARIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 82.869.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03636, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WOOD, APPLETON, OLIVIER & CO. S.A.

Signature

(108700.3/587/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

FSJ (LUXEMBOURG) II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 83.940.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03651, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Pour FAIRLAND PROPERTY LTD

B. Zech

(108805.3/724/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

FSJ (LUXEMBOURG) II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Capital social: EUR 50.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 83.940.

Les comptes de liquidation au 26 octobre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03653, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Pour FAIRLAND PROPERTY LTD

B. Zech

(108813.3/724/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

SCP V MobilTel LUXCO HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 100.207.

In the year two thousand and five, on the eleventh day of July.
Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) SANDLER CAPITAL PARTNERS V FTE, MOBILTEL, LP., a limited partnership organized and existing under the laws of Delaware, USA, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Delaware, USA;

2) SANDLER CAPITAL PARTNERS V, L.P., a limited partnership established under the laws of Delaware, USA, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Delaware, USA;

3) SANDLER CAPITAL PARTNERS V GERMANY, L.P., a limited partnership established under the laws of Delaware, USA, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Delaware, USA;

4) SANDLER CO-INVESTMENT PARTNERS L.P., a limited partnership established under the laws of Delaware, USA, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Delaware, USA;

all four Limited partnerships here duly represented by Ms Elisabeth Reinard, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of four proxies given under private seal on July 7, 2005.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their representative, have requested the notary to state that:

- the appearing parties are the only shareholders of the private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) existing under the name of SCP V MobilTel LUXCO HOLDINGS, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), with registered office at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 100.207, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated March 3, 2004, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*, number 584 of June 8, 2004 (the Company);

- the articles of association of the Company have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary dated June 18, 2004, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*, number 1000 of October 7, 2004;

- the capital of the Company is set at thirteen thousand three hundred fifty Euro (EUR 13,350.-) divided into five hundred thirty-four (534) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each;

- the shareholders of the Company have decided to dissolve the Company with immediate effect and to put the Company into liquidation;

- the shareholders of the Company have decided to appoint FAIRLAND PROPERTY LIMITED, a limited company having its registered office at P.O. Box 3161 Road Town, Tortola, The British Virgin Islands, as liquidator of the Company; and

- the shareholders of the Company have decided that the liquidator will prepare a detailed inventory of the Company's assets and liabilities, that the liquidator will have the broadest powers to perform his duties and that the Company will be bound towards third parties by the sole signature of the liquidator.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille cinq, le onze juillet.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) SANDLER CAPITAL PARTNERS V FTE, MOBILTEL, LP., un «limited partnership» constitué selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Delaware, USA;

2) SANDLER CAPITAL PARTNERS V, L.P., un «limited partnership» constitué selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Delaware, USA;

3) SANDLER CAPITAL PARTNERS V GERMANY, L.P., un «limited partnership» constitué selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Delaware, USA;

4) SANDLER CO-INVESTMENT PARTNERS L.P., un «limited partnership» constitué selon le droit du Delaware, Etats-Unis, avec son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Delaware, USA;

toutes ici représentées par Maître Elisabeth Reinard, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu de quatre procurations sous seing privé données le 7 juillet 2005.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par la mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- les comparantes sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de SCP V MobilTel LUXCO HOLDINGS, S.à r.l., une société luxembourgeoise à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 100.207, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 3 mars 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 584 du 8 juin 2004 (la Société);

- les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 18 juin 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1000 du 7 octobre 2004;

- le capital social de la Société s'élève à treize mille trois cent cinquante euros (13.350,- EUR) représenté par cinq cent trente-quatre (534) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune;

- les associés de la Société ont décidé de liquider la Société avec effet immédiat et de mettre la Société en liquidation;

- les associés de la Société ont décidé de nommer FAIRLAND PROPERTY LIMITED, une limited company ayant son siège social à P.O. Box 3161 Road Town, Tortola, British Virgin Islands, comme liquidateur de la Société; et

- les associés de la Société ont décidé que le liquidateur préparera un inventaire détaillé des actifs et passifs de la Société, que le liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus pour effectuer sa mission et que la Société sera engagée envers les tiers par la signature individuelle du liquidateur.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par ses nom, prénom, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Reinard, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, vol. 25CS, fol. 3, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

P. Frieders.

(070794.3/212/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

AEROTRADING INSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 56.025.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL02928, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(108884.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

AEROTRADING INSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 56.025.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL02932, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(108886.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

CO-INVESTMENT II LUXCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 100.643.

In the year two thousand and five, on the eleventh day of July.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

CO-INVESTMENT LIMITED II (M-TEL), an exempted company established under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, P.O. Box 309GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

here duly represented by Ms Elisabeth Reinard, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on July 7, 2005.

Said proxy, having been signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing party, through its representative, has requested the notary to state that:

- the appearing party is the only shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the name of CO-INVESTMENT II LUXCO, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), (the Company) with registered office at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 100.643, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated April 20, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 675 of July 1, 2004;

- the capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each;

- the shareholder of the Company has decided to dissolve the Company with immediate effect and to put the Company into liquidation;

- the shareholder of the Company has decided to appoint FAIRLAND PROPERTY LIMITED, a limited company with registered office at P.O. Box 3161 Road Town, Tortola The British Virgin Islands as liquidator of the Company; and

- the shareholder of the Company has decided that the liquidator will prepare a detailed inventory of the Company's assets and liabilities, that the liquidator will have the broadest powers to perform his duties and that the Company will be bound towards third parties by the sole signature of the liquidator.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille cinq, le onze juillet.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

CO-INVESTMENT LIMITED II (M-TEL), une société de droit des Iles Cayman, avec siège social à M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, P.O. Box 309GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

ici dûment représentée par Maître Elisabeth Reinard, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 7 juillet 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée *ne varietur* par la mandataire et le notaire instrumentant, annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- la comparante est le seul associé de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de CO-INVESTMENT II LUXCO, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois (la Société), ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 100.643, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 20 avril 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 675 du 1^{er} juillet 2004;

- le capital social de la Société s'élève à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune;

- l'associé de la Société a décidé de dissoudre la Société avec effet immédiat et de la mettre en liquidation;

- l'associé de la Société a décidé de nommer FAIRLAND PROPERTY LIMITED, une limited company avec siège social à P.O. Box 3161 Road Town, Tortola The British Virgin Islands comme liquidateur de la Société; et

- l'associé de la Société a décidé que le liquidateur préparera un inventaire détaillé des actifs et passifs de la Société, que le liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus pour effectuer sa mission et que la Société sera engagée envers les tiers par la signature individuelle du liquidateur.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par ses nom, prénom, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Reinard, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, vol. 25CS, fol. 3, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

P. Frieders.

(071288.3/212/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2005.

DAYTONA INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 76.834.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL02908, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Le Conseil d'Administration

Signature

(108796.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

DAYTONA INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 76.834.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL02910, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(108804.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

DAYTONA INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 76.834.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL02922, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(108807.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

DAYTONA INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 76.834.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL02925, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(108811.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

NEW BATI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 107.825.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 13 décembre 2005.

P. Bettingen

Notaire

(108692.3/202/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

WESTBRIDGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 98.280.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03641, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WOOD, APPLETON, OLIVIER & CO. S.A.

Signature

(108702.3/587/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

FLIME INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 96.696.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03643, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WOOD, APPLETON, OLIVIER & CO. S.A.

Signature

(108704.3/587/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

FSJ (LUXEMBOURG) I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 83.939.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03650, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Pour FAIRLAND PROPERTY LTD

B. Zech

(108802.3/724/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

FSJ (LUXEMBOURG) I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Capital social: EUR 50.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 83.939.

Les comptes de liquidation au 22 novembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03652, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Pour FAIRLAND PROPERTY LTD

B. Zech

(108808.3/724/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

27523

AFC, Société Anonyme.

Registered office: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 92.227.

In the year two thousand and five, on the fourth of October.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the corporation established in Luxembourg under the denomination of AFC, incorporated pursuant to a deed of Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, dated February 24, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 1233 of November 21, 2003.

The meeting begins at ten thirty a.m., Mr Sibrand Van Roijen, director, with professional address at 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Sonia Bidoli, office manager, with professional address at 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, being in the chair.

The meeting elects as scrutineer Mr Raymond Thill, maître en droit, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The Chairman then states that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the three hundred and fifty (350) shares with a par value of one thousand (1,000.-) Euro each, representing the entire capital of three hundred and fifty thousand (350,000.-) Euro are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, all the shareholders having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the shareholders all present or represented at the meeting, shall remain attached to the present deed and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. The agenda of the meeting is worded as follows:

- 1) Change of Article 4 of the Articles of Incorporation concerning the object of the company.
- 2) Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passed, after deliberation, the following resolution by unanimous vote:

Resolution

Article 4 of the Articles of Incorporation concerning the object of the company is amended and shall henceforth read as follows:

Art. 4. Corporate Object. The corporate object of the company is the acquisition and assumption, directly or through another vehicle, of risks linked to claims, other assets or obligations of third parties or pertaining to all or part of the activities carried out by third parties by issuing securities the value or return of which is dependent upon such risks as defined in the law of 22 March 2004 on securitisation.

It may in particular:

- acquire and/or assume risks under senior life settlement policies and under any marketable investment grade debt instruments;
- acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any assets and/or assume risks relating to any assets;
- exercise all rights whatsoever attached to these assets and risks;
- grant security interests over its assets to the extent permitted by the law on securitisation of 22 March 2004;
- make deposits at banks or with other depositaries;
- raise funds, issue bonds, notes and other debt securities, in order to carry out its activity within the frame of its corporate object;
- transfer any of its assets against due consideration to another securitisation vehicle;
- act as a registrar and administrator of any debt securities created and issued by it;
- manage, oversee the management of, or distribute funds and charges to entitlement accounts;
- carry out all such activity that it may from time to time wish to engage in.

The above enumeration is enunciate and not limitative, but is subject to the provisions of the law of 22 March 2004 on securitisation.

The company may carry out any transactions, whether commercial or financial which are directly or indirectly connected with its corporate object at the exclusion of any banking activity and engage in any lawful act or activity and exercise any powers permitted for securitisation vehicles under the law on securitisation of 22 March 2004 to which the company is subject, that, in either case, are incidental to and necessary or convenient for the accomplishment of the above mentioned purposes; provided that same are not contrary to the foregoing purposes and are not otherwise prohibited by any agreements to which the company may then be a party.»

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at ten forty-five a.m.

In faith of which we, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the persons appearing, said persons appearing signed with us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le quatre octobre.

Par-devant Nous Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de AFC, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, le 24 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 462 du 29 avril 2003.

La séance est ouverte à dix heures trente sous la présidence de Monsieur Sibrand Van Roijen, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Sonia Bidoli, «office manager», avec adresse professionnelle au 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trois cent cinquante (350) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) euros chacune, représentant l'intégralité du capital social de trois cent cinquante mille (350.000,-) euros sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

- 1) Modification de l'article 4 des statuts concernant l'objet social.
- 2) Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé les points précités de l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution

L'article 4 des statuts concernant l'objet social est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4. Objet social.** La société a pour objet social l'acquisition et la prise en charge, directement ou par l'intermédiaire d'un autre organisme, de risques liés à des créances, autres biens ou engagements assumés par des tiers ou inhérents à tout ou parties des activités réalisées par des tiers en émettant des valeurs mobilières dont la valeur ou le rendement dépend de ces risques tel que défini par la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation.

La société peut en particulier:

- acquérir et/ou prendre en charge des risques sous des polices d'assurance-vie pour personnes âgées («senior life settlement policies») et sous tous autres titres de dette négociables ayant une notation «investment grade»;
- acquérir par voie de souscription, d'achat, d'échange ou de toute autre manière tous actifs et/ou prendre en charge des risques liés à n'importe quels actifs;
- exercer tous droits de quelque nature liés à ces actifs et risques;
- octroyer des sûretés sur ses actifs dans la mesure permise par la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation;
- faire des dépôts en banque ou chez tout autre dépositaire;
- recueillir des fonds, émettre des obligations, billets et autres titres de dette, afin d'exercer son activité dans les limites de son objet social;
- transférer ses actifs contre juste rémunération à un autre organisme de titrisation;
- agir comme teneur de registre et administrateur de tous titres de créance créés et publiés par elle;
- contrôler, surveiller la gestion ou distribuer des fonds et frais aux comptes de droit («entitlement accounts»);
- effectuer toute autre activité dans laquelle elle souhaiterait s'engager.

L'énumération précitée est énonciative et non limitative, mais est sujet aux dispositions de la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation.

La société peut de façon générale effectuer toute transaction, commerciale ou financière qui se rapporte, directement ou indirectement à son objet social, à l'exclusion de toute activité bancaire et peut s'engager dans tout autre acte licite et exercer tous pouvoirs permis aux véhicules de titrisation sous la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation qui sont, dans chaque cas, accessoires et nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social; sous réserve que cela ne porte pas atteinte à l'accomplissement et au développement de son objet social et que cela ne soit pas autrement contraire aux contrats auxquels la société serait partie.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'assemblée s'est terminée à dix heures quarante-cinq.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: S. Van Roijen, S. Bidoli, R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, vol. 25CS, fol. 83, case 3. – Reçu 1.250 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2005.

A. Schwachtgen.

(094679.3/230/136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2005.

AFC, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 92.227.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1600 du 4 octobre 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(094681.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2005.

PORTFOLIO B.P. CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 89.007.

Les comptes annuels au 30 septembre 2005 et l'affectation du résultat de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 novembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03701, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2005.

V. Jean / N. Petricic

Mandataire Principal / Fondé de Pouvoir

(108824.3/1183/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

D2 LEGAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 79.881.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08320, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Signature.

(108838.3/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

TMF GROUP HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 102.822.

Il résulte du contrat de sous-location signé en date du 1^{er} décembre 2005 entre IMMOBILIERE VAUBAN S.A. et TMF GROUP HOLDING LUXEMBOURG S.A., que le siège social de la société est transféré à partir du 1^{er} décembre 2005 au 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2005.

Pour la société

P. Kotoula

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03734. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(108896.3/805/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

GUBBIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4340 Esch-sur-Alzette, 88, rue de l'Usine.

R. C. Luxembourg B 93.518.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01598, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Signature.

(108871.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

AKA & WEBER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, 19, rue de Peppange.

R. C. Luxembourg B 83.127.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01599, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Administrateur-Délégué

(108872.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

DECOR PEINTURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1274 Howald, 60, rue des Bruyères.

R. C. Luxembourg B 69.408.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BL04182, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Le Président du Conseil d'Administration

(108873.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

DP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3213 Bettembourg, 7, rue des Artisans.

R. C. Luxembourg B 81.508.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BL04179, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société**Le Gérant Technique*

Signature

(108874.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

ASA BATIMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3213 Bettembourg, 7, rue des Artisans.

R. C. Luxembourg B 74.975.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BL04178, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Le Gérant Administratif

(108876.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

LOLLIPOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8081 Bertrange, 121, route de Mamer.
R. C. Luxembourg B 30.178.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03483, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LOLLIPOP, S.à r.l.

Signature

(108877.3/984/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

DAIDI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3213 Bettembourg, 7, rue des Artisans.
R. C. Luxembourg B 88.190.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BL04181, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Le Président du Conseil d'Administration

Signature

(108878.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

MINDECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8011 Strassen, 195, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 84.718.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03525, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MINDECO S.A.

Signature

(108879.3/984/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

NAUTOR'S SWAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.877.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03530, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(108880.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

NAUTOR'S SWAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.877.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03534, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(108882.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

A.P.V. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1254 Luxembourg, 26, rue Marguerite de Brabant.
R. C. Luxembourg B 65.384.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03595, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.P.V. S.A.

Signature

(108881.3/984/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

MANNELLI ELECTRONICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 50, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 46.883.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03479, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MANNELLI ELECTRONICS S.A.

Signature

(108883.3/984/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

LUX DELICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4025 Esch-sur-Alzette, 20, route de Belvaux.
R. C. Luxembourg B 92.362.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03475, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUX DELICES S.A.

Signature

(108885.3/984/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

HELMUT-KOHL-EHRENNADEL IN GOLD, Vereinigung ohne Gewinnzweck.

Gesellschaftssitz: L-2727 Howald, 1, rue Pierre Wigreux.
R. C. Luxemburg G 45.

STATUTEN

Im Jahre zweitausend und fünf, den vierten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Christine Doerner, mit dem Amtswohnsitz in Bettemburg.

Sind erschienen:

1.- Herr Dr. Bernhard Worms, im Ruhestand, geboren am in Stommeln (Deutschland), 14. März 1930, zu D-10785 Berlin, Klingelhöferstraße 8, wohnend;

2.- Herr Nicolas Estgen, Professor im Ruhestand, geboren in Dudelange, am 28. Februar 1930, zu L-2727 Howald, 1, rue Pierre Wigreux wohnend.

Welche erklärten eine Stiftung zu gründen unter der Bezeichnung HELMUT-KOHL-EHRENNADEL IN GOLD gemäss dem abgeänderten Gesetz vom 21. April 1928, betreffend die Vereinigungen ohne Gewinnzweck und die Stiftungen, deren Satzung folgenden Wortlaut hat.

Art. 1. Name, Gemeinnützigkeit. Die Stiftung trägt den Namen HELMUT-KOHL-EHRENNADEL IN GOLD.

Die Stiftung verfolgt ausschließlich und unmittelbar gemeinnützige Zwecke im Sinne der Artikel 27 und folgende des modifizierten Gesetzes vom 21. April 1928 und folgende über die Vereinigungen und Stiftungen ohne Gewinnzweck, in der durch das Gesetz vom 4. März 1994 geänderten Fassung.

Art. 2. Zweck. Zweck der Stiftung ist die Verleihung einer HELMUT-KOHL-EHRENNADEL IN GOLD um herausragende Verdienste zu würdigen, die sich eine Person, eine Personengruppe, eine Organisation oder eine Institution erworben haben in den Bereichen, die für Senioren in Europa von besonderer Bedeutung sind.

Art. 3. Sitz der Stiftung. Der Sitz der Stiftung befindet sich in L-2727 Howald, 1, rue Pierre Wigreux.

Art. 4. Zeitliche Dauer. Die Stiftung besteht auf unbestimmte Zeit.

Art. 5. Stiftungsvermögen. Die Stifter widmen der Stiftung als Anfangskapital fünfzigtausend Euro (50.000,- EUR). Die Aktivitäten der Stiftung werden durch die Erträge des anfänglichen Stiftungskapitals sowie durch Schenkungen von Dritten finanziert, deren Annahme genehmigungspflichtig ist, gemäß der im Artikel 36 des Gesetzes vom 21. April 1928 festgesetzten Bedingungen.

Art. 6. Verwaltung der Stiftung. Die Stiftung wird von einem Verwaltungsrat verwaltet. Der Verwaltungsrat besteht aus mindestens drei (3) und höchstens siebzehn (17) Personen.

Die neuen Verwaltungsratsmitglieder werden von der Generalversammlung mit einer Mehrheit von 2/3 seiner Mitglieder ernannt.

Art. 7. Bestellung des Vorsitzenden. Der Verwaltungsrat wählt unter seinen Mitgliedern einen Vorsitzenden und einen stellvertretenden Vorsitzenden. Die Sitzungen des Verwaltungsrates werden von dem Vorsitzenden oder von dem stellvertretenden Vorsitzenden präsiert. Im Falle ihrer Abwesenheit werden sie durch das älteste Verwaltungsratsmitglied vertreten.

Art. 8. Tagungsrhythmus. Der Verwaltungsrat versammelt sich so oft es die Interessen der Stiftung verlangen, mindestens einmal alle zwölf (12) Monate, in Luxemburg Stadt. Die Einladungen müssen drei Wochen vor der Sitzung durch schriftlichen Brief erfolgen.

Art. 9. Beschlussfähigkeit. Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist; Ein abwesendes Verwaltungsratsmitglied kann mittels schriftlicher Mitteilung einem anderen Verwaltungsratsmitglied Vertretungsvollmacht erteilen. Ein Verwaltungsratsmitglied kann nur jeweils ein (1) anderes abwesendes Verwaltungsratsmitglied vertreten. Die Vertretungsvollmacht ist nur für eine Sitzung gültig.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrates bedürfen der einfachen Mehrheit der abgegebenen Stimmen. Bei Stimmgleichheit entscheidet die Stimme des jeweiligen Vorsitzenden.

Die Sitzungsprotokolle der jeweiligen Sitzungen werden vom Vorsitzenden oder von seinem Stellvertreter unterzeichnet. Die Kopien oder Protokolle, welche bei Gericht oder anderweitig vorgelegt werden, werden durch den Verwaltungsratsvorsitzenden oder zwei Verwaltungsratsmitglieder beglaubigt.

Art. 10. Handlungsbefugnis. Der Verwaltungsrat kann alle Geschäfte der Stiftung tätigen.

Der Verwaltungsrat entscheidet unter anderem über die Verwaltung des Stiftungsvermögens. Der Verwaltungsrat kann sich in diesen Entscheidungen durch verschiedene Berater oder Beiräte, zusammengesetzt aus Persönlichkeiten des öffentlichen Lebens, beraten lassen.

Art. 11. Vertretungsbefugnis. Der Verwaltungsrat kann seine Befugnisse nur in Bezug auf die Führung der täglichen Geschäfte, unter Ausschluss sämtlicher anderer Befugnisse, an eines seiner Mitglieder oder an einen Dritten delegieren. Abgesehen von dem Fall der Delegation müssen alle Rechtsgeschäfte der Stiftung vom Vorsitzenden und seinem Stellvertreter unterzeichnet werden, ohne dass diese gegenüber Dritten einen vorherigen Beschluss des Verwaltungsrates nachweisen müssen. Im Verhinderungsfall einer der beiden kann einem anderen Mitglied des Verwaltungsrates Vollmacht erteilt werden.

Art. 12. Jahresbilanz. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember. Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Genehmigung der Satzung der Stiftung durch großherzoglichen Beschluss und endet am 31. Dezember des gleichen Jahres.

Im Oktober eines jeden Jahres erstellt der Verwaltungsrat den Haushaltsplan für das kommende Geschäftsjahr. Am Ende eines jeden Geschäftsjahres erstellt der Verwaltungsrat den Jahresabschluss des abgelaufenen Jahres. Innerhalb der ersten zwei (2) Monate nach Abschluss des abgelaufenen Geschäftsjahres werden der Jahresabschluss und der Haushaltsplan dem Justizminister zugestellt und im «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations» veröffentlicht. Die Stiftung unterzieht sich jährlich einer internen Buchprüfung.

Diese nehmen die beiden jeweils gewählten Kassenprüfer vor.

Art. 13. Satzungsänderung. Diese Satzung kann durch einen mit dreiviertel (3/4) Mehrheit gefassten Beschluss des Verwaltungsrates geändert werden.

Die Satzung und ihre darauf folgenden Änderungen werden, nachdem die Genehmigung durch großherzoglichen Beschluss erfolgte, im «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations», veröffentlicht.

Art. 14. Verbindliche Sprache. Diese Satzung ist in ihrer deutschen Fassung ausschlaggebend und rechtskräftig. Die Fassung in anderen Sprachen ist nicht rechtsverbindlich.

Auflösung

Bei Auflösung der Stiftung, aus welchen Gründen auch immer, sind alle Vermögenswerte der Stiftung einer anderen Stiftung oder Vereinigung ohne Gewinnzweck jeweils luxemburgischem Rechte zuzuführen, deren Gemeinnützigkeit durch großherzoglichen Beschluss anerkannt wurde und deren Sitz sich im Großherzogtum Luxemburg befindet.

Art. 15. Verschiedenes. Der gegenwärtige Gründungsakt unterliegt der Genehmigung durch großherzoglichen Beschluss.

Im übrigen gelten die Bestimmungen des abgeänderten Gesetzes vom 21. April 1928 betreffend die Vereinigungen ohne Gewinnzweck und die Stiftungen.

Der erste Verwaltungsrat setzt sich wie folgt zusammen:

a) Herr Dr. Bernhard Worms, Rentner, mit deutscher Nationalität, wohnhaft in D-10785 Berlin, Klingelhöferstraße, 8;

b) Herr Dr. Conrad Schroeder, Rentner, mit deutscher Nationalität, wohnhaft in D-79117 Freiburg i. Br., Hammer-schmiedstraße;

- c) Herr Dr. Görel Bohlin, Rentner, mit schwedischer Nationalität, wohnhaft in S-11432 Stockholm, Engelbrechtgate, 18;
- d) Herr Prof. Nicolas Estgen, Rentner, mit luxemburgischer Nationalität, wohnhaft in L-2727 Howald, 1, rue Pierre Wigreux;
- e) Herr Dr. Ján Gurega Rentner, mit slowakische Nationalität, wohnhaft in SK-81104 Bratislava, Zabotova, 2;
- f) Dame Maria Mantziafou-Kanellopoulou, Rentnerin, mit griechischer Nationalität, wohnhaft in GR-11635 Pagrati Athènes, Greece, 42, rue Empédokléous;
- g) Herr Pol Marck, Rentner, mit belgischer Nationalität, wohnhaft in B-1040 Brüssel, Wetstraat 89;
- h) Herr Wilhelm Mohaupt, Rentner, mit österreichischer Nationalität, wohnhaft in A-1010 Wien, Lichtenfelsgasse, 7;
- i) Dame Elisabeth Dispaux-Cornil, Rentnerin, mit belgischer Nationalität, wohnhaft in B-5140 Sombrefe, Place de Mont 12;
- j) Herr Dr. Gebhard Glück Rentner, mit deutscher Nationalität, wohnhaft in D-94032 Passau, Bayrisch Haibach 31;
- k) Dame Josefina Leoncio Imontfort Rentner, mit spanischer Nationalität, wohnhaft in E-08025 Barcelona, Roger de Flor, 276, 3^o 2^o;
- l) Herr Prof. Walter Paul, Rentner, mit österreichischer Nationalität, wohnhaft in A-1010 Wien, Lichtenfelsgasse 7;
- m) Herr Dr. Karl Mitterdorfer, Rentner, mit italienischen Nationalität, wohnhaft in I-39100 Bozen, Penegalstr. 17/a;
- n) Herr Georges Locht Rentner, mit belgischer Nationalität, wohnhaft in B-4701 Kettenis, Aachener Str. 215;
- o) Herr Prof. Dr. Gerhart Bruckmann Rentner, mit österreichischer Nationalität, wohnhaft in A-1010 Wien, Lichtenfelsgasse 7.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Bettemburg, in der Amtsstube.

Und nach Vorlesung an alle Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben, welcher Letzterer den darin angegebenen Zivilstand der vorbenannten Parteien bescheinigt aufgrund von Auszügen aus dem Zivilstandsregister.

Gezeichnet: B. Worm, N. Estgen, Ch. Doerner.

La création de la fondation HELMUT-KOHL-EHRENNADEL IN GOLD a été approuvée par arrêté grand-ducal du 6 septembre 2005.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 juillet 2005, vol. 895, fol. 36, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Oehmen.

Für gleichlautende Ausfertigung, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettemburg, den 22. September 2005.

Ch. Doerner.

(090548.3/209/119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

EURO ENGINEERING CONTRACTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 60.835.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL02936, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(108887.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

SANTEMEDIA LUX.SPAIN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 87.947.

Extrait de la résolution de l'associé unique en date du 12 octobre 2005

Il résulte de la décision de l'associé unique que:

- M. Marcus Wood, demeurant au 5A Lampton House Close, Wimbledon, Londres, SW19 5EX, Royaume-Uni, a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet immédiat;

- M. John Nigel Dyson, né le 20 avril 1954 à Huddersfield, Royaume-Uni, demeurant à Kingswell House, Crawley, Winchester, Hampshire SO21 2PU, Royaume-Uni, a été nommé gérant de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2005

Pour SANTEMEDIA Lux.Spain

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00520. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(108999.3/250/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2005.

MANDOURI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 76.513.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL02940, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(108888.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

MANDOURI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 76.513.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL02942, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(108889.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

LA CUISINE DE PEKIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4141 Esch-sur-Alzette, 85, rue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 75.787.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03470, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LA CUISINE DE PEKIN S.A.

Signature

(108890.3/984/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

**NORTH SOUTH HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. BALKOE, S.à r.l.).**

Share capital: EUR 12,500.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 111.278.

In the year two thousand and five, on the fourteenth of December.

Before us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

M.L. LP HOLDINGS, INC. a company incorporated under the laws of the State of Delaware, U.S.A. and having its registered office at 1013 Center Road, City of Wilmington 19805, County of New Castle, U.S.A.,

here represented by Maître Ute Bräuer, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy, given in New York, New York, USA on 13th of December 2005,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing party being, after a share purchase agreement signed in Luxembourg on December 9, 2005, the sole shareholder of BALKOE, S.à r.l. (the Company), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under the number B 111.278, incorporated pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, on 11 October 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The articles of association have not been amended to date.

The appearing party, representing the entire share capital, has deliberated on the following agenda:

1. Change of name of the Company into NORTH SOUTH HOLDINGS, S.à r.l.
2. Amendment and complete restatement of the articles of association.
3. Resignation and appointment of new managers.
4. Miscellaneous.

And has taken the following resolutions:

First resolution

The shareholder decides to change the name of the Company in NORTH SOUTH HOLDINGS, S.à r.l.

Second resolution

The shareholder decides to proceed with the complete restatement of the articles of association that are modified and now read as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established by the current owner of the shares created hereafter and among all those who may become shareholders in the future, a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies, and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind, and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may further act as a manager or director with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or any other corporate structures.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of NORTH SOUTH HOLDINGS, S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among shareholders. Any inter vivos transfer to a new shareholder is subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, who need not be shareholders.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the sole shareholder, or as the case may be, the shareholders, who fix(es) the term of its/their office. He (they) may be dismissed freely at any time by the sole shareholder, or as the case may be, the shareholders.

The Company will be bound in all circumstances by the sole signature of any manager.

Art. 13. In case of several managers, the Company is managed by a board of managers which may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by any one manager at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, or in the absence of a chairman, the board of managers may appoint another manager as chairman by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 16. The manager(s) do(es) not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

The Company shall indemnify any manager or officer, and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager or officer of the Company, or, at its request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for negligence or fault or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 17. The manager or the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

Art. 18. Each shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 19. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The shareholders may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 20. In the case of a sole shareholder, such shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 21. The Company's year commences on the 1st of January and ends on the 31st of December of each year.

Art. 22. Each year on the 31st of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 23. Five per cent of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 24. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine

their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the shares of the Company held by them.

Art. 25. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Third resolution

The shareholder hereby resolves to accept the resignation of INVESTMENT LUXCO, S.à r.l., 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717, Luxembourg as manager of the Company, with immediate effect and further resolves to grant full discharge to such company for the exercise of its mandate.

Fourth resolution

The shareholder hereby resolves to appoint Mr Kendall Young, Mr Roger Barris and Mr Guy Harles as new Managers of the Company in replacement of INVESTMENT LUXCO, S.à r.l., for an unlimited duration, with immediate effect.

Following such appointment, the board of managers of the Company is composed as follows:

- Mr Kendall Young, businessman, with professional address at London (United Kingdom);
- Mr Roger Barris, businessman, with professional address at London (United Kingdom); and
- Mr Guy Harles, lawyer, residing in Luxembourg.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the proxyholder of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le quatorze décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

M.L. LP HOLDINGS, INC., une société établie en vertu du droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique et ayant son siège social au 1013 Center Road, City of Wilmington 19805, County of New Castle, U.S.A.,

ici représentée par Maître Ute Bräuer, avocat, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à New York, New York Etats-Unis d'Amérique, le 13 décembre 2005.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante, après un contrat de cession de parts signé à Luxembourg, le 9 décembre 2005 est l'associée unique de BALKOE, S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social boulevard Royal au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111.278, suivant acte notarié de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du, 11 octobre 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les statuts de la Société n'ont pas fait l'objet de modifications à ce jour depuis la constitution de la Société.

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, a délibéré sur l'ordre du jour suivant:

1. Changement du nom de la Société en NORTH SOUTH HOLDINGS, S.à r.l.
2. Modification subséquente et refonte complète des statuts.
3. Démission et nomination de nouveaux gérants.
4. Divers.

Et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de changer le nom de la Société en NORTH SOUTH HOLDINGS, S.à r.l.

Seconde résolution

L'associé unique décide de procéder à la refonte complète des statuts qui seront à présent rédigés comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes par le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut également agir comme gérant ou administrateur, responsable indéfiniment ou de façon limitée pour toutes dettes et engagements sociaux de sociétés en commandite ou de toutes autres structures sociétaires similaires.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de ses objets.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de NORTH SOUTH HOLDINGS, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représentée par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 11. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est/est librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

La Société est engagée en toutes circonstances par la seule signature d'un des gérants.

Art. 13. Lorsqu'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance qui pourra choisir parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en l'absence d'un président, le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 14. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Le ou les gérant(s) ne contracte(nt), à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

La Société indemnisera tout gérant ou fondé de pouvoir, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, des dépenses raisonnablement occasionnées par toutes actions ou tous procès auxquels il aura été partie en sa qualité de gérant ou fondé de pouvoir de la Société, ou pour avoir été, à la demande de la Société, gérant ou fondé de pouvoir de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créditrice et par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf le cas où dans pareils actions ou procès il sera finalement condamné pour négligence ou faute ou mauvaise administration; en cas d'arrangement extrajudiciaire, une telle indemnité ne sera accordée que si la Société est informée par son avocat-conseil que le gérant ou fondé de pouvoir en question n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs. Le droit à indemnisation n'exclura pas d'autres droits dans le chef du gérant ou fondé de pouvoir.

Art. 17. Le gérant ou le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 18. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 19. Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toutes autres modifications des statuts sont décidées à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 20. Dans le cas d'un associé unique, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 21. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 22. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 23. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 24. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 25. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée.

Troisième résolution

L'associé unique décide d'accepter la démission de INVESTMENT LUXCO, S.à r.l., 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, en tant que gérant de la Société, avec effet immédiat et décide d'accorder décharge entière à ladite société pour l'exercice de son mandat.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de nommer M. Kendall Young, M. Roger Barris et M. Guy Harles en tant que nouveaux gérants de la Société en remplacement de INVESTMENT LUXCO, S.à r.l., pour une durée indéterminée, avec effet immédiat.

Consécutivement à cette nomination, le conseil de gérance de la Société est composé comme suit:

- Monsieur Kendall Young, homme d'affaires, demeurant à Londres (Royaume-Uni);
- Monsieur Roger Barris, homme d'affaires, demeurant à Londres (Royaume-Uni);
- Monsieur Guy Harles, avocat, demeurant à Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: U. Bräuer, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2005, vol. 151S, fol. 35, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2005.

A. Schwachtgen.

(000729.3/230/337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

BELUX ATOM DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8437 Steinfort, 28, rue de Koerich.

R. C. Luxembourg B 90.492.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03533, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BELUX ATOM DISTRIBUTION S.A.

Signature

(108892.3/984/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

CORNEPOLIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4750 Pétange, 103, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 62.865.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03483, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CORNEPOLIS, S.à r.l.

Signature

(108893.3/984/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

EXAKT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 61.562.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL02945, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(108899.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

SCI LE TROU DU RENARD, Société Civile Immobilière.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg E 10.

EXTRAIT

La gérante, MARBLE MANAGEMENT LTD, a démissionné avec effet immédiat.

Luxembourg, le 8 décembre 2005.

Pour extrait conforme

INTERCORP S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL02820. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(108947.3/535/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2005.

**SOLUCARE S.A., SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE CONCEPTION,
D'ADMINISTRATION, DE RECHERCHES ET D'ETUDES, Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof-Capellen, 11, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 40.040.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 2 novembre 2005

Est nommé administrateur et Président du conseil d'administration, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 août 2005:

- Monsieur Michel Croisé, administrateur de sociétés, demeurant au 48, avenue Josse Impens, B-1030 Scharbeek, Belgique, en remplacement de Monsieur François Leplat, administrateur et Président démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL02854. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(108939.3/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2005.

VIMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8274 Kehlen, 8, Brillwee.
R. C. Luxembourg B 50.180.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL02947, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(108900.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2005.

LARANAGA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 46.132.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire de la société en date du 26 octobre 2005

- L'Assemblée accepte la démission de Mme Fernande Poncin et de Mlle Armelle Beato de leurs fonctions d'administrateurs avec effet au 2 novembre 2005.

L'Assemblée décide de nommer en leur remplacement la société S.G.A. SERVICES S.A., ayant son siège social 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, et la société FMS SERVICES S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Les sociétés S.G.A. SERVICES S.A. et FMS SERVICES S.A. termineront le mandat des administrateurs démissionnaires.

- L'Assemblée accepte la démission de Mlle Geneviève Baue de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet au 2 novembre 2005.

Elle décide de nommer en son remplacement M. Eric Herremans, sous-directeur, Luxembourg.

Pour extrait conforme

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

L'Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2005, réf. LSO-BL02525. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109048.3/032/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2005.

ADVANTAGE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 53.801.

Shareholders are invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders which will be held at the registered office of the Company in Luxembourg on Tuesday April 4th, 2006 at 2.00 p.m. local time.

Agenda:

1. Reading and approval of the Board of Directors' Report.
2. Reading of the Statutory Auditors' Report

3. Reading and approval of the annual accounts as at December 31st, 2005.
4. Allocation of result.
5. Discharge to be granted to the Directors for the exercise ended December 31st, 2005.
6. Statutory appointments.
7. Miscellaneous.

The resolution shall be carried by a majority of those present or represented.

The shareholders on record at the date of the meeting are entitled to vote or give proxies.

Proxies should arrive at the Registered Office of the Company or at the following address: UNION BANCAIRE PRIVEE (LUXEMBOURG) S.A., 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

I (00776/1670/22)

The Board of Directors.

POONA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 39.117.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 10 avril 2006 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (00197/755/18)

Le Conseil d'Administration.

SETAS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 23.519.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 avril 2006 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (00656/795/14)

Le Conseil d'Administration.

ANNIBAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 35.593.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 avril 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (00657/795/14)

Le Conseil d'Administration.

27540

IPSILA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 86.742.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 avril 2006 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
6. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
7. Divers

I (00658/795/18)

Le Conseil d'Administration.

MAPICIUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 86.847.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 avril 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
6. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
7. Divers

I (00659/795/18)

Le Conseil d'Administration.

BRUGAMA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 10.599.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 avril 2006 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (00660/795/14)

Le Conseil d'Administration.

CORDALIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 86.741.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 avril 2006 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur

4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
6. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
7. Divers

I (00662/795/18)

Le Conseil d'Administration.

ELY INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 10.357.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 avril 2006 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (00661/795/14)

Le Conseil d'Administration.

OCEAN SERVICES COMPANY S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.148.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on April 6, 2006 at 4.30 p.m. the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2005
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Acceptance of the resignation of the Directors and appointment of their replacement
5. Special discharge of the resigning Directors for the exercise of their mandates until the date of resignation
6. Miscellaneous.

I (00663/795/16)

The Board of Directors.

RUCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 33.622.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 7 avril 2006 à 10.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 mai 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (00692/000/20)

Le Conseil d'Administration.

FINANCIERE DU STUFF S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 105.803.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 6 avril 2006 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers

I (00664/795/17)

Le Conseil d'Administration.

SPOLETO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 40.344.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 7 avril 2006 à 14.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (00690/000/18)

Le Conseil d'Administration.

ROMED INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 44.725.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 5 avril 2006 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (00717/696/14)

Le Conseil d'Administration.

MEDANCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 28.673.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 7 avril 2006 à 9.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005

3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
7. Divers

I (00694/000/19)

Le Conseil d'Administration.

HYDROSOL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 31.400.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 7 avril 2006 à 15.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (00691/000/18)

Le Conseil d'Administration.

MONTIGNAC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 39.115.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 7 avril 2006 à 11.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers.

I (00693/000/18)

Le Conseil d'Administration.

XONORD S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 81.271.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 avril 2006 à 16.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers.

I (00738/795/15)

Le Conseil d'Administration.

SOCIPAR, Société Anonyme.

Siège social: L-2412 Luxembourg, 40, Rangwée.
R. C. Luxembourg B 5.781.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET STATUTAIRE
qui se tiendra le jeudi 6 avril 2006 à Luxembourg, 40, Rangwée à 17.00 heures.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Présentation, examen et approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2005; affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Pour pouvoir assister à l'assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir se conformer aux statuts.
I (00695/000/17) Le Conseil d'Administration.

SIMAUCHAN DEVELOPMENT S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 45.961.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le mardi 11 avril 2006 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.
I (00718/755/18) Le Conseil d'Administration.

FINANCIERE DE BEAUFORT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 21.128.

La première Assemblée Générale Ordinaire convoquée pour le 27 janvier 2006 à 11.00 heures n'ayant pu délibérer sur la décision quant à la poursuite des activités de la société à l'ordre du jour faute de quorum de présence,

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
qui se tiendra le mardi 2 mai 2006 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.
I (00915/755/16) Le Conseil d'Administration.

FORTIS BANQUE LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 6.481.

Nous prions Mesdames et Messieurs les actionnaires de FORTIS BANQUE LUXEMBOURG de bien vouloir assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra au siège social à Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy, le jeudi 6 avril 2006 à 11.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration
2. Approbation des comptes annuels et des comptes consolidés de l'exercice 2005

3. Affectation des résultats
4. Décharge à donner aux administrateurs
5. Nominations statutaires
6. Divers

En application de l'article 27 des statuts de la banque, les actionnaires désireux d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire devront effectuer le dépôt et demander le blocage de leurs actions au plus tard pour le 30 mars 2006 aux guichets de la banque et de ses agences.

I (00881/000/20)

Le Conseil d'administration.

PRIMOGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 102.030.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 avril 2006 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des résultats au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (00759/010/17)

Le Conseil d'Administration.

DORAGREN, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 55.051.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 7 avril 2006 à 10.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (00882/000/20)

Le Conseil d'Administration.

MAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 25.508.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, en date du vendredi, 31 mars 2006 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Examen et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2005.
2. Examen et approbation du bilan et du compte pertes & profits au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Pour assister à cette assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres au siège social cinq jours avant l'assemblée.

II (00276/502/18)

DIVERSIND FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 13.436.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 28 mars 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (00523/795/15)

Le Conseil d'Administration.

VITALE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 32.153.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 27 mars 2006 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (00524/795/14)

Le Conseil d'Administration.

ING (L) DYNAMIC, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 52.519.

Les actionnaires sont invités à assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra dans les locaux de ING LUXEMBOURG, 46-48, route d'Esch à L-2965 Luxembourg, le lundi 27 mars 2006 à 16.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2005.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge aux administrateurs.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de ING LUXEMBOURG et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

II (00653/755/22)

Le Conseil d'Administration.

27547

FINAMI 443 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 31.648.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 27 mars 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers

II (00525/795/17)

Le Conseil d'Administration.

BLACK STEEL ORGANIZATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.097.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 28 mars 2006 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (00526/795/16)

Le Conseil d'Administration.

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 6.307.

Nous avons l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les actionnaires de DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme, en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu au siège social de la banque, immeuble l'«Indépendance», 69, route d'Esch, Luxembourg, le mardi 28 mars 2006 à 10.30 heures.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les opérations et la situation de la société pour l'exercice 2005.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux administrateurs.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Pour pouvoir prendre part à l'assemblée générale, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 19 des statuts et de déposer leurs titres pour le 22 mars 2006 au plus tard à notre siège social ou auprès d'une de nos agences au Grand-Duché de Luxembourg.

Les procurations devront être déposées à notre siège social ou auprès d'une de nos agences au Grand-Duché de Luxembourg pour le 24 mars 2006 au plus tard.

Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour le Conseil d'Administration

F. Narmon

Président

II (00551/006/26)

C.P.O. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 31.895.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 27 mars 2006 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers

II (00527/795/17)

Le Conseil d'Administration.

LONG ISLAND INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 31.689.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 27 mars 2006 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers

II (00528/795/17)

Le Conseil d'Administration.

FATISA PARTICIPATIONS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 90.091.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 27 mars 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Divers.

II (00637/1023/16)

Le Conseil d'Administration.

CREOLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 65.349.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 30 mars 2006 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des Résultats,

- Délibérations et décisions sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (00539/755/20)

Le Conseil d'Administration.

ING (L) TECHNIX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 53.127.

Les actionnaires sont invités à assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra dans les locaux de ING LUXEMBOURG, 46-48, route d'Esch à L-2965 Luxembourg, le lundi 27 mars 2006 à 14.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2005.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge aux administrateurs.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de ING LUXEMBOURG et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

II (00610/755/22)

Le Conseil d'Administration.

STOLT OFFSHORE S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 43.172.

A POSTPONED EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of Shareholders of STOLT OFFSHORE S.A. (the «Company») will be held at the offices of SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, on Monday, April 3, 2006 at 3.00 p.m. for the following purpose:

Agenda:

To approve a change to the Company's Articles of Incorporation Article 1, 2 paragraph to read:

It will be styled ACERGY S.A.

The effective date of the change to the Company's name will be April 10, 2006.

The Company's Board of Directors is authorized to fix an alternative effective date.

The Board of Directors proposes to the shareholders that the Company adopt the new trade name as its registered name. To do so, Article 1 of the Company's Articles of Incorporation has to be changed. An extraordinary general meeting convened with the same agenda for February 24, 2006 could not deliberate because the legally required quorum of half of the issued Common Shares was not reached. At a postponed extraordinary general meeting, any number of Common Shares present or represented shall constitute a quorum and the resolution has to be adopted at a 2/3 majority of the Common Shares present or represented in favour of the Proposal.

The Board of Directors of the Company has determined that Common Shareholders of record at the close of business on January 19, 2006 will be entitled to vote at the postponed meeting and at any adjournments thereof.

Proxies received will remain valid for the postponed meeting. Shareholders who have not yet cast their votes may do so by filling in, signing, dating and returning the Proxy Card, a form of which had been submitted to them or may be obtained from the registered office. The giving of a Proxy will not affect Shareholders' right to revoke such Proxy or vote in person should Shareholders later decide to attend the meeting.

M. Woolveridge

Chairman of the Board

II (00632/795/29)

FINTINVEST A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 61.446.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 28 mars 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Ratification de la cooptation de la nomination des trois nouveaux Administrateurs.
5. Divers.

II (00639/1023/16)

Le Conseil d'Administration.

FLUOR S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 56.349.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 30 mars 2006 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport du Commissaire à la liquidation,
- Décharge au liquidateur et au Commissaire à la liquidation,
- Clôture de la liquidation,
- Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (00672/755/16)

Le Conseil d'Administration.

KLACKEN HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 22.133.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 30 mars 2006 à 15.15 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport du Commissaire à la liquidation,
- Décharge au liquidateur et au Commissaire à la liquidation,
- Clôture de la liquidation,
- Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (00673/755/16)

Le Conseil d'Administration.

UBS LUXEMBOURG DIVERSIFIED SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 83.346.

Shareholders are kindly convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders which will be held at 291, route d'Arlon, Luxembourg, on March 27, 2006 at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Report of the Board of Directors and the Auditor.
2. Approval of the financial statements as of November 30, 2005.
3. Decision on allocation of net profits.

4. Discharge of the Directors and of the Auditor in respect of the carrying out of their duties during the financial year ended November 30, 2005.
5. Appointment of the Members of the Board of Directors.
6. Appointment of the Auditor.
7. Miscellaneous.

Voting

Resolutions on the Agenda may be passed without quorum, by a simple majority of the votes cast thereon at the Meeting.

Notes

Holders of bearer shares may vote at the Meeting:

- in person by producing at the Meeting a blocking certificate issued by the Custodian Bank, UBS (LUXEMBOURG) S.A., which will be issued to them against blocking of their shares, at the latest on March 24, 2006.
- by proxy by completing the proxy form which will be made available to them against blocking of their shares as aforesaid. The proxies must be sent together with the blocking certificate to and have to be in possession of UBS LUXEMBOURG DIVERSIFIED SICAV c/o UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. at the latest on March 24, 2006.

Shares so blocked will be retained until the day after the Meeting or any adjournment thereof has been concluded.
II (00685/755/30) *The Board of Directors.*

TARDE S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 104.506.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be extraordinarily held at the address of the registered office, on *March 27, 2006* at 11.00 o'clock, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2004.
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
4. Elections.
5. Miscellaneous.

II (00579/534/16)

The board of directors.

CYPRES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 46.088.

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 23 février 2006 n'ayant pu délibérer valablement sur le point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi *7 avril 2006* à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (00562/755/16)

Le Conseil d'Administration.

COMMODITIES LIMITED S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 11.261.

Die Herren Aktieninhaber werden hierdurch eingeladen, der

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

die am *27. März 2006* um 10.00 Uhr am Gesellschaftssitz stattfindet, beizuwohnen.

Tagesordnung:

1. Genehmigung der Berichte des Verwaltungsrates und des Kommissars.
2. Genehmigung der Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung zum 31. Dezember 2005, sowie Zuteilung des Resultats.

3. Entlastung an den Verwaltungsrat und den Kommissar für die Ausübung ihrer Tätigkeit bis zum 31. Dezember 2005.
 4. Beschluss zur Weiterführung der Aktivität der Gesellschaft in Bezug auf den Artikel 100 der Gesetzgebung über die Handelsgesellschaften.
 5. Verschiedenes.
- II (00636/1023/18) Der Verwaltungsrat.
-

INTERNATIONAL REAL ESTATE CORPORATION HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 28.304.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le 27 mars 2006 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
 2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
 3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
 4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
 5. ratification de la cooptation d'un administrateur et décharge accordée à l'administrateur démissionnaire;
 6. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
 7. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
 8. divers.
- II (00823/817/19) Le Conseil d'Administration.
-

ALBATROS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 57.374.

The shareholders are convened hereby to attend the
ORDINARY MEETING
of the company, which will be held at the headoffice, on March 27, 2006 at 11.00.

Agenda:

6. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
 7. Approval of the balance-sheet and profit and loss statement as at December 31, 2004 and December 31, 2005.
 8. Allotment of results.
 9. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal years ending December 31, 2004 and December 31, 2005.
 10. Miscellaneous.
- II (00580/000/16) The Board of Directors.
-